

Les divers motifs qui ont amené Saint-Sulpice à Montréal

Olivier Maurault, p.s.s, P.A.

Volume 11, numéro 1, juin 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301801ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301801ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurault, O. (1957). Les divers motifs qui ont amené Saint-Sulpice à Montréal. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(1), 3–9.
<https://doi.org/10.7202/301801ar>

LES DIVERS MOTIFS QUI ONT AMENÉ SAINT-SULPICE À MONTRÉAL

À l'origine des relations de la Compagnie de Saint-Sulpice avec Montréal, il faut placer en premier lieu M. Jean-Jacques Olier.

C'est lui qui, tout d'abord et individuellement, s'est occupé de la fondation de la ville et qui a ensuite entraîné sa Compagnie de prêtres à poursuivre son œuvre. Et c'est par vénération pour sa mémoire, que ses successeurs l'ont maintenue. Tels sont les faits que je veux exposer et développer.

M. Olier, né à Paris en 1608 et ordonné prêtre en 1633, cherchait encore sa voie en 1636. Il s'était mis sous la direction du célèbre P. de Condren, deuxième supérieur de l'Oratoire de France. Celui-ci le réservait à une œuvre dont il faisait mystère. En attendant qu'on voulût bien la lui révéler, M. Olier prêchait des retraites dans les campagnes. Mais à son insu, et grâce à la notoriété de sa famille et de ses propres talents, plusieurs évêques, entre autres celui de Longren, désiraient l'avoir comme coadjuteur. Quand il l'apprit, afin de savoir quel parti prendre, il eut recours à la prière ! Se trouvant donc à St-Germain des Prés, le 2 février 1636, il fut particulièrement frappé par le texte chanté pendant la distribution des cierges : « Lumen ad revelationem gentium — Une lumière pour l'évangélisation des nations, » et fut convaincu que Dieu l'appelait au travail des missions.

À ce moment du XVII^e siècle, à quel pays de mission pouvait penser un Français, sinon au Canada ? Beaucoup regrettaient que ce pays révélé au monde par le Malouin Jacques Cartier, il y avait déjà un siècle, eût si peu progressé entre les mains de la France. Champlain avait fondé Québec que les frères Kirke lui avaient enlevé, où il était retourné après trois ans, et où il venait d'expirer. Les Pères Jésuites y exerçaient un héroïque ministère d'évangélisation. Ce qui restait à faire était immense.

Cependant le Père de Condren déclara à M. Olier que sa vocation n'était ni l'épiscopat, ni les missions lointaines. Et celui-ci se le tint pour dit, au moins pour un temps. Mais il était membre de la célèbre Société du Saint-Sacrement et mêlé ainsi à toutes les grandes œuvres de charité du royaume et au courant de toutes les rumeurs d'entreprises pieuses.

C'est ainsi qu'il apprit qu'un modeste laïque, receveur des finances, de La Flèche, en Anjou, M. Le Royer de la Dauversière, songeait, depuis 1630, à fonder une congrégation d'hospitalières destinée à ouvrir un hôpital dans l'île du Mont-Réal, en Canada. On disait même que son projet s'était peu à peu précisé et qu'il rêvait de créer une ville nouvelle. Le jeune prêtre lisait, comme tout le monde, les Relations des Jésuites et s'enflammait de zèle pour le salut des Sauvages du Canada.

Aussi ne faut-il pas s'étonner outre mesure que, ayant rencontré M. de la Dauversière, au château de Meudon, un matin de 1640, il l'ait reconnu et lui ait dit à brûle-pourpoint : « *Je sais votre dessein* et je vais le recommander à Dieu au Saint-Autel. » S'ensuivit une longue conversation dans la forêt de Meudon, qui se termina par une riche contribution de l'abbé : un rouleau de cent louis « pour commencer au Mont-Réal l'ouvrage de Dieu. »

À partir de ce moment, M. Olier se donna corps et âme à l'œuvre de Montréal. Or remarquons-le bien, ce n'est que plus d'un an plus tard, à la fin de décembre 1641, qu'il ouvrira à Vaugirard son premier séminaire, embryon de la Compagnie de Saint-Sulpice. En attendant, il fonde la « Société Notre-Dame de Montréal », en s'adjoignant d'abord M. de la Dauversière et le baron de Fancamp, puis le baron de Renty, enfin Claude Leglay et Marie Rousseau, dame de Gournay.

Ici se pose une question de date qu'il faut au moins essayer d'élucider. Les historiens fixent communément l'entrevue de Meudon à l'année 1640 et placent après, la fondation de la Société des Messieurs et Dames de Montréal. Or dans une lettre que ces associés adressaient au Pape Urbain VIII, en 1643, on peut lire : « Il s'est écoulé déjà quatre ans depuis que . . . plusieurs personnes des principales conditions de la France . . . sont entrées dans

cette Compagnie . . . »¹ À les croire, donc, la Société des Messieurs et Dames existait depuis 1639. Et le mot de M. Olier à M. de la Dauversière, au moment où ils se rencontrent et avant même qu'ils aient pu converser : « *Je sais votre dessein . . .* » devient moins mystérieux. Il avait pu l'apprendre de Marie Rousseau, par exemple, cette pieuse personne, connue alors de tous les hommes d'œuvre.

Cette ville que M. de La Dauversière voulait fonder dans l'île de Montréal, qui donc eut l'idée de la nommer Ville-Marie ? M. Olier, l'organisateur de la Société de Notre-Dame de Montréal a bien pu en avoir l'inspiration. Mais ni lui, ni personne d'autre ne le dit expressément. Ce nom a pu venir spontanément à tous les membres de la Société. M. Michel Faillon écrit : « Voulant faire de cette ville future un boulevard du catholicisme dans le nouveau monde, ils se proposaient de la dédier à la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph ; de la placer sous la protection spéciale de cette divine Vierge, le bouclier de la foi dans tous les temps, et de la nommer, pour cela, Ville-Marie . . . »²

Le Pape Urbain VIII avait béni la Société, et le roi Louis XIII l'avait approuvée. La même année 1640, la Société expédiait à Québec, vingt tonneaux de vivres et d'autres provisions nécessaires à l'établissement du Mont-Réal. L'année suivante, M. Olier et M. de la Dauversière rassemblaient une trentaine de familles de cultivateurs, d'artisans et de négociants et les envoyaient au Canada, sous la direction de Paul de Chomedey de Maisonneuve ; c'était le premier noyau de la nouvelle colonie.

Mais il avait fallu auparavant s'assurer la possession de l'île de Montréal, qui n'était pas un bien vacant. Elle appartenait au duc de Lauzon, intendant du Dauphiné, à qui la Compagnie des Cent-Associés l'avait cédée. « M. de la Dauversière s'offrit à M. Olier pour négocier l'affaire ».³ Il se rendit à Grenoble et obtint gain de cause.

¹ Michel Faillon, *Histoire de la Colonie Française au Canada*.

² *Ibid.*, I : 380.

³ M. Pierre Boisard, p.s.s., « La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada », dans le *Bulletin Trimestriel des Anciens Elèves de Saint-Sulpice*, No 212, page 27.

On peut se demander pourquoi MM. de La Dauversière et Olier avaient jeté leur dévolu sur l'île de Montréal que ni l'un ni l'autre n'avaient vue. Avant même la fondation de la Société Notre-Dame de Montréal, M. de La Dauversière pouvait la décrire en détail et faire valoir la beauté de son site et ses avantages pour l'évangélisation, la défense du pays et même le commerce. Il se peut que quelque missionnaire Jésuite, de retour en France, en ait parlé à ses confrères de La Flèche ou de Paris. Ce n'est qu'une supposition. Il reste que M. Olier aussi bien que M. de La Dauversière avaient fait leur choix avec une clairvoyance extraordinaire et qu'ils donnèrent à leur chargé de mission, Paul de Chomedey, des ordres très nets à ce sujet. À lire les textes du temps, on se convainc qu'ils furent inspirés d'En-Haut.

La première recrue de Montréal hivernait à Québec et n'avait pas encore jeté les fondements de la nouvelle colonie, que M. Olier convoquait à Notre-Dame, le 2 février 1642, fête de la Purification, les Associés de Montréal. Ils étaient alors plus de trente-cinq, représentant toutes les classes de la société : nobles et roturiers, magistrats et ecclésiastiques, hommes et femmes. La générosité des sociétaires se faisait plus grande à mesure que leurs projets se précisaient. Ils se proposaient d'établir à Ville-Marie trois communautés : « l'une d'ecclésiastiques séculiers, l'autre de Sœurs vouées à l'instruction de la jeunesse et la troisième d'hospitalières pour l'assistance des malades. Dans leur pieuse intention, ces trois communautés devaient faire honorer en Canada la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, et pour cela, être consacrées chacune à l'une de ces trois augustes personnes ; les prêtres séculiers à Notre-Seigneur ; les Sœurs institutrices à Marie ; et les Hospitalières, à Saint-Joseph. »⁴

M. Olier venait de fonder son premier séminaire à Vaugirard, séminaire qu'il allait bientôt transporter sur le territoire parisien de la paroisse Saint-Sulpice, dont il prendrait le nom. Et M. Faillon nous le montre au milieu de ses confrères et de ses étudiants, les entretenant de l'œuvre de Montréal et enflammant leur ardeur missionnaire.

⁴ M. Faillon, I: 403.

Il restera en relations étroites avec M. de La Dauversière et M. de Fancamp; il recevra M. de Maisonneuve et M^{lle} Mance venus en France; il se laissera convaincre d'accepter la présidence active de la Société de Notre-Dame et d'en porter la responsabilité, au moment où elle menace de se désagréger. Est-ce à lui que nous devons la publication des « Véritables Motifs des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal », brochure de 128 pages, parue en 1643 ? Elle est anonyme, mais plusieurs historiens, entre autres l'abbé Verreau, président de la Société Historique de Montréal, y reconnaissent le style et l'esprit de M. Olier. Assez difficile à lire pour nous, elle expose quatre principaux motifs des Associés et répond à huit objections que l'on faisait à la « folle entreprise » de Montréal, le tout enveloppé de considérations théologiques et de textes scripturaires. Il est clair que le zèle missionnaire s'affaiblissait à Paris ou qu'il se tournait vers d'autres champs d'apostolat, comme les Antilles et la Cochinchine. Il fallait quelqu'un, à Paris même, pour entretenir le feu, pour maintenir l'intérêt des âmes généreuses envers le Canada. M. Olier fut certainement cet homme-là. On a pu croire qu'il avait fondé son séminaire en vue de Montréal ! Sans aller jusque-là, on sait qu'il avait désiré s'y rendre lui-même et qu'il avait promis d'y envoyer un certain nombre de ses confrères. Quand il fut frappé de paralysie, M. de Maisonneuve, l'ayant appris, se hâta de faire le voyage du Canada en France, pour lui rappeler sa promesse. M. Olier désigna alors trois membres de son séminaire, MM. de Queylus, Souart, Gallinier et un diacre M. d'Allet, qui devait agir comme secrétaire de M. de Queylus. Ces Messieurs firent voile de St-Nazaire, en 1657; ils apprirent la mort de M. Olier au moment de s'embarquer.

M. de Queylus et ses compagnons ne virent pas dans ce deuil une invitation de la Providence à se désintéresser de la colonie de Ville-Marie. Ils connaissaient trop bien les vues de M. Olier sur l'œuvre de Montréal pour l'abandonner. Au surplus, M. de Bretonvilliers, qui allait succéder au fondateur à la tête de la Compagnie de Saint-Sulpice, membre comme MM. de Queylus et Souart, de la Société des Messieurs et Dames, n'était pas non plus d'avis qu'il fallait renoncer. Pourtant, il faut l'avouer, la

Société ne cesserait de pérécliter, malgré l'approbation des Papes Urbain VIII et Alexandre VII, malgré la protection successive de Louis XIII, de la Régente et de Louis XIV. Plusieurs membres étant morts, d'autres s'étaient retirés; il semblait que l'esprit des missions soufflait dans une autre direction. En tout cas, la Société ne se composait plus que d'une dizaine de personnes. Et la colonie de Montréal, privée de la présence et des libéralités de M. de Queylus, renvoyé en France par Mgr de Laval, serait bientôt sur le bord de la ruine. Ces démêlés entre le Vicaire apostolique et le premier supérieur du Séminaire de Montréal, que les historiens n'ont pas encore pleinement élucidés, ont quelque chose d'irritant. Ils duraient déjà depuis quatre ans. Et au moment même où la Société de Montréal voulait se désister de la Seigneurie en faveur du Séminaire de Paris, Mgr de Laval, alors à Paris, ne voulait pas démordre de son ostracisme. Un évêque, celui d'Angoulême, et M. de Bretonvilliers ne parvinrent pas à atténuer les préventions du vicaire apostolique. À ce moment, le Séminaire de Paris, et M. de Queylus le premier, songeaient à abandonner l'œuvre de Montréal; ce qui aurait entraîné la ruine des Hospitalières de St-Joseph et de la Congrégation Notre-Dame. L'assemblée du Séminaire se réunit plusieurs fois et finalement, le 15 mars 1663, accepta la succession de la Société de Montréal, par vénération pour la mémoire de M. Olier qui avait donné tant de soins à la colonie. N'avait-il pas avoué dans ses Mémoires qu'il se voyait, au cours de ses méditations, comme « une pierre fondamentale, sur laquelle deux arcades ou deux Églises venaient se reposer, et qu'il recevait dans son sein grand nombre de personnes qui après en sortiraient tout enflammées pour le service de Dieu et porteraient son Saint Nom dans le monde » ?

M. de Bretonvilliers paya donc les dettes de la Seigneurie de Montréal,⁵ et prit dès lors, avec le Séminaire de Paris, la place de la Société dissoute des Messieurs et Dames. De son côté Mgr de Laval, éclairé sur les désirs du roi, consentit au retour de M. de Queylus au Canada, l'y accueillit gracieusement et lui remit même des lettres de Grand Vicaire.

⁵ 130,000 livres.

Il reste cependant que la décision du Séminaire de Paris ne manquait pas de hardiesse. Car il faut admettre qu'une telle entreprise dépassait les moyens d'une communauté religieuse ordinaire. Sans doute Colbert obtint de Louis XIV une rente annuelle de deux mille écus, mais sans la générosité des Sulpiciens: MM. de Bretonvilliers, de Queylus, Gautier du Bois, Dollier de Casson, Vachon de Belmont, la colonie aurait péri. Depuis la fondation jusqu'en 1763, Saint-Sulpice y a dépensé plus de sept millions de livres.⁶

Après trois siècles de recul nous pouvons apprécier avec plus de justesse la clairvoyance prophétique de M. Olier et de ses premiers disciples. La réalité a même dépassé tout ce qu'ils pouvaient rêver. *Ville-Marie du Mont-Réal* est devenue une immense métropole qui, grâce à ses communautés religieuses, rayonne non seulement sur le Canada, mais sur toute l'Amérique, et même sur l'Asie et l'Afrique. Et le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, au cours du dernier siècle, a formé plus de cent évêques et près de huit mille prêtres. Les œuvres de Dieu ont une fécondité merveilleuse, elles participent à la prodigalité de la Création . . .

Mgr Olivier MAURALT, p.s.s., P.A.

⁶ *Bulletin Trimestriel*, (1953), 133.